

Réunion 5 juillet 2023

---

Présidence : Mme Françoise VALLET

---

Membres présents : Mme OSBÉRY, MM. ALDAX, ATERO, BERFORINI, BERNARD, BUCHETON, CHERASSE, MAY, NOGUES, PINGUET

---

Membres excusés : Mme BEAURENAUD, MM. BEAUVOIS, BONDOUX, PONSONNAILLE

---

Membres invités présents : M. ARCHAMBAULT, LEMERCIER, TREPKA

---

Pour débiter cette séance, la Présidente remercie vivement l'ensemble des participants pour leur présence à ce Comité de Direction qui est le dernier de la saison et adresse ses félicitations à David BERQUIER pour sa nomination comme Délégué Fédéral.

Elle souhaite également un bon rétablissement à Patrick PONSONNAILLE et Hervé BEAUVOIS.

## 1. ÉVÉNEMENTS, INVITATIONS

Cf. annexe 1.

## 2. COURRIERS, COMMUNICATIONS

Cf. annexe 1.

## 3. ADOPTION PV

→ Comité de Direction du 7 juin 2023 paru sur le site internet du District le 15 juin 2023 et dans Nièvre Footb@ll n° 604 du 23 juin 2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## 4. POINT FINANCIER

### 4.1. Au niveau du DNF.

Sylvie OSBERY établit un rapide point financier sur la situation du District qui laisse apparaître un résultat négatif et indique qu'elle prépare avec Anaïs la clôture de l'exercice.

Elle indique qu'il serait souhaitable de trouver de nouveaux partenaires, tâche s'avérant difficile à l'heure actuelle.

#### 4.2. Au niveau des clubs.

La Trésorière indique que 4 clubs n'ont toujours pas régularisé leur situation malgré de nombreux contacts téléphoniques et mail. Elle propose d'adresser un courrier aux municipalités afin de leur expliquer la situation, proposition actée à l'unanimité.

Elle informe qu'un rendez-vous sera pris prochainement avec le Crédit Agricole Centre Loire afin d'étudier l'éventualité de mettre en place des prélèvements.

## 5. RETOUR SUR LA SAISON 2022/2023

### 5.1. Homologation des résultats – Montées et descentes

Michel PINGUET propose l'homologation des résultats des rencontres jouées concernant les championnats seniors masculins et féminins, sous réserve des dossiers en cours, proposition approuvée à l'unanimité des membres.

Il présente le récapitulatif des montées et descentes pour la saison 2023/2024 (cf annexe 2). Celui-ci est validé à l'unanimité.

### 5.2. CR Coupes

Michel PINGUET établit un rapide compte rendu des finales des Coupes Départementales des 17 et 18 juin derniers qui se sont très bien déroulées et rappelle les clubs vainqueurs :

- Coupe du Conseil Départemental : UCS COSNE/LOIRE
- Coupe du District/Sport Comm : US COULANGES LES NEVERS
- Coupe de l'Amitié : CS CORBIGNY
- Coupe Féminines : FC NEVERS
- Coupe U15 Consolante : CS CORBIGNY
- Coupe U18 Consolante : CS CORBIGNY
- Coupe U15 Principale : FC NEVERS
- Coupe U18 Principale : AFGP 58

Il remercie les deux clubs ASA VAUZELLES et US LA CHARITE pour l'organisation de ces finales et les municipalités pour le prêt de leurs installations.

Il annonce que la planification des coupes sera revue la saison prochaine avec l'éventuelle possibilité de mixer les finales seniors et jeunes.

### 5.3. CR Soirée des Champions

La Présidente, Françoise VALLET, indique que le vendredi 16 juin dernier dans la salle « la Vignonette » au Grand Lugues sur la commune de Beaumont Sardolles, s'est tenue la « Soirée des Champions » organisée par le District de la Nièvre de Football, devant un parterre d'invités très nombreux.

Nombreux ont été les médaillés, récompensés ou "couronnés" durant cette belle soirée autour du football et du bénévolat. Vainqueurs et dauphins des programmes axés sur le fair-play - tels que le « Challenge de l'Éthique » pour les seniors et le « Programme Éducatif Fédéral » pour les catégories jeunes - ont reçu des bons

d'achat valables chez le partenaire Sport Comm, ainsi que du matériel pédagogique pour les équipes jeunes récompensées.

Le club de Corbigny s'est vu attribuer par la Commission de l'Éthique le trophée de « Prix Spécial » pour ses nominations dans de très nombreuses catégories.

Les vainqueurs des différents championnats départementaux ont reçu, pour leur part, une coupe couronnant leur succès sur cette saison 2022/2023.

Le club de Coulanges a également reçu le trophée « Meilleure performance Club » pour ses très bons résultats sur la saison.

La Présidente déplore l'absence de certains clubs qui n'ont pu retirer leur bon d'achat et rappelle que ceux-ci ne pourront prétendre à leur récompense (comme il en avait été décidé lors du CD du 2 juillet 2015, PV n°8 du 02/07/2015).

La saison prochaine, suite à la proposition du Club de Varzy, elle informe de la possibilité d'organiser la Soirée des Champions au Château Municipal de Varzy (date envisagée et à confirmer : vendredi 21 juin 2024).

Proposition approuvée à l'unanimité.

## 6. ORGANISATION SAISON 2023/2024

### 6.1. Validation des calendriers

Michel PINGUET présente le calendrier général seniors pour la saison 2023/2024 (cf annexe 3).

Après quelques échanges, celui-ci est validé à l'unanimité.

La commission a suivi le calendrier Ligue. Le championnat débute le 3 septembre pour les Catégories Départemental 1, 2, 3.

Le 1<sup>er</sup> tour de la Coupe Départementale est fixé au 17 septembre de manière à ce que les clubs puissent présenter des licences et donc des équipes complètes.

Pendant la trêve du 17 décembre au 4 février, se dérouleront les animations futsal.

### 6.2. Rappel dates des engagements pour les championnats D1/D2/D3/D4/Féminines

Michel PINGUET rappelle que la date limite des engagements via Footclubs pour la D1, D2 et D3 est fixée le 10 juillet 2023 et pour la D4 et les Féminines, le 25 août 2023, comme pour les Vétérans précise Joseph BERFORINI.

Il annonce la mise en inactivité du club de MON TSAUCHE LES SETTONS pour la saison 2023/2024.

### 6.3. Mises à jour des commissions

Françoise VALLET présente les quelques ajustements dans le cadre de la composition des Commissions Départementales.

Le Comité prend note des demandes de cooptation suivantes :

*Commission de Discipline* : intégration de Mme Jocelyne COUTURIER et M. Maki BELATTAR ; départ de M. Hervé BEAUVOIS.

*Commission d'Appel* : intégration de M. Pierre RAFFARD ; départ de Mme Gisèle MEUNIER et de MM. Robert CHEMINOT et Lionel PIVERT.

*Commission des Coupes* : intégration de MM. Joseph BERFORINI et Jean-Claude PIBOIN.

Un courrier leur sera adressé par la Présidente.

Dominique ATERO présente la liste des membres de la Commission de l'Arbitrage (CDA) suite au départ de M. Quentin PINET (représentant des jeunes) pour manque de disponibilité :

**Président** : M. ATERO Dominique

**Vice-président Délégué** : M. BERQUIER David

**Secrétaire** : M. BOITIER Kévin

**Représentant des Educateurs** : M. CHERASSE Marc

**Représentant des Clubs** :

**Représentant des Jeunes** : Mme BROSSARD Océane

**Membres** : MM. ALMEIDA Manuel, BERQUIER David, BOITIER Kévin, CHEMINOT Robert, CHEREAU Christophe, CLERE David, DEVOUCOUX Gérard, GARNIER Romain, MALUS Jean-Claude, NUNES Pierre

**Observateurs** : MM. ALMEIDA Manuel, BERQUIER David, CHEMINOT Robert, CLERE David, MALUS Jean-Claude, NUNES Pierre, RAFFIN Fortuné, SALVAYRE Nicolas

Cette liste est validée à l'unanimité par les membres du Comité de Direction.

#### 6.4. Membres responsables pour interjeter l'appel au nom du CD

La Présidente rappelle que le Comité de Direction du District, lors d'un appel, fait systématiquement lui aussi appel en cas de contestation, par l'intéressé ou le club, d'une sanction disciplinaire ou réglementaire infligée en première instance. Le but est de permettre à l'organe d'appel de se saisir de l'ensemble du litige et d'aggraver, si besoin, les sanctions infligées en première instance (ce qui n'est pas possible si l'intéressé est le seul appelant).

Elle propose de confier cette tâche à Joseph BERFORINI ou, en cas d'impossibilité, à tout membre du Comité de Direction qui sera mandaté pour cette occasion par le Comité de Direction.

Les membres du CD valident cette proposition.

#### 6.5. Dispositions financières

Sylvie OSBERY présente les dispositions financières mises à jour (cf annexe 4) suite à l'augmentation de 1€ du droit sur licences votée lors du dernier Comité de Direction et à l'augmentation votée à la Ligue BFC des indemnités de match pour un arbitre central sur les compétitions jeunes passant de 26€ à 28€.

Celles-ci sont validées à l'unanimité.

Alain ALDAX propose de mener une réflexion sur le montant du forfait simple et du forfait général appliqués en championnat Départemental 4, proposition approuvée à l'unanimité.

Alain BUCHETON envisage de revoir également les tarifs des amendes appliquées sur les compétitions jeunes.

#### 6.6. Dates des manifestations à venir

Alain BUCHETON présente, à l'aide d'un diaporama, la composition de l'Equipe Technique Départementale pour la saison 2023/2024 avec l'arrivée du jeune Alexis AUDEBERT, apprenti BMF et la poursuite du contrat de Florian BARON, diplômé BMF.

Il présente les échéances de reprise de l'ETD pour la prochaine saison :

- Coordination de rentrée le mardi 22 août.
- Rentrée des éducateurs :
  - o Samedi 2 septembre U11/U13/U15/U18 (2 secteurs, Chatillon et La Charité ?).
  - o Mardi 5 septembre U11/U13/U15/U18 (2 secteurs, Challuy et La Machine ?).
  - o Samedi 9 septembre U7/U9 à Guérigny

- Réunion / débat : Plan de développement Football Féminin 58
  - o Lundi 11 sept. Présence de Sylvie GONFALONE (DTN en charge du football féminin) et Clara SIDOBRE (CTR DAP).
- Journée Régionale Label jeunes / Rentrée du foot FFF / CA
  - o Dimanche 17 septembre à Cosne-Cours sur Loire

Il présente ensuite les dates d'engagements et de reprises des championnats jeunes :

- Foot à 11, engagements jusqu'au 23 août.
  - o Reprise de la pratique le 9 septembre.
- Foot à 8, engagements jusqu'au 30 août pour les U13 et 1<sup>er</sup> septembre pour les U11.
  - o U13 reprise de la phase de brassage automne le 16 septembre.
  - o U11 reprise des plateaux le 16 septembre.
- Ecole de foot engagements jusqu'au 8 septembre.
  - o Rentrée du foot le 23 septembre.

Sébastien LEMERCIER rappelle aux membres du Comité de Direction qu'ils sont les bienvenus sur les manifestations que l'ETD organise tout au long de la saison afin qu'ils puissent découvrir leur travail mis en place en faveur des jeunes.

### 6.7. Coupe féminine : règlement

Michel PINGUET présente le nouveau règlement de la Coupe Féminine (cf annexe 5).  
Après échanges, ce règlement est acté à l'unanimité.

### 6.8. Annuaire 2023/2024

Il nous faut déjà penser à la rédaction de l'annuaire 2023/2024 (couverture, mise à jour de points réglementaires...).

La Présidente remercie Bernard France et les secrétaires pour la gestion de ce dossier. Des mises à jour ont déjà été faites.

Il serait souhaitable que cet annuaire soit prêt pour l'AG au plus tard (14 octobre), ce qui veut dire qu'il est demandé aux clubs de fournir en urgence leur bureau et les coordonnées du président et du correspondant (s'il y a des changements) et leur nouveau logo éventuel.

Tous les membres concernés par des « articles » de cet annuaire sont invités à envoyer leurs remarques pour le 28 juillet à Bernard FRANCE et Cécile et Anaïs.

## 7. QUESTIONS DIVERSES

### ↳ Françoise VALLET

Présente la délibération concernant Les Délégués des Clubs de Districts en vue de la prochaine Assemblée Générale de la Ligue programmée le 4 novembre 2023, délibération votée au CA de la LBFC le 1<sup>er</sup> juillet

« Vu l'article 13.6 des statuts de la LBFCF selon lequel le Conseil d'Administration « statue sur tous les problèmes présentant un intérêt supérieur pour le football et sur tous les cas non prévus par les Statuts ou règlements » et le préambule des Règlements de la Ligue, dans sa nouvelle rédaction votée lors de l'Assemblée Générale du 06 novembre 2021, selon lequel « le Conseil d'Administration peut, en application de l'article 13.6 des Statuts, prendre toute mesure modificative ou dérogatoire que dicterait l'intérêt supérieur du football », RAPPELLE par ailleurs les dispositions suivantes de l'article 12.1.1 des Statuts de la LBFCF relatives aux

délégations des Districts Burgo-Comtois pour l'Assemblée Générale de la LBFCF : « La délégation doit être élue au plus tard 30 (trente) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale de la Ligue. Ce mandat est valable pour toutes les Assemblées Générales de la saison suivante si l'élection a lieu avant le 1<sup>er</sup> juillet et pour toutes les Assemblées Générales de la saison en cours si cette élection a lieu à compter du 1<sup>er</sup> juillet. Les Districts sont tenus d'adresser à la Ligue, dans les 10 (dix) jours suivant leur Assemblée Générale, les noms et adresses postales ou électroniques des délégués et suppléants élus ».

PREND NOTE que certains Districts, rencontrent certaines difficultés pour organiser leurs Assemblées Générales et ne seront pas en mesure d'élire leurs délégués dans le respect du délai de 30 jours avant le 4 novembre 2023.

**DECIDE en conséquence, pour les Districts se trouvant dans cette situation, que tout délégué des clubs de Districts ayant été élu à la date la plus récente, sera autorisé, par dérogation exceptionnelle à l'article 12.1.1 des Statuts de la LBFCF, à siéger au sein de la délégation de son District lors de l'Assemblée Générale du 4 novembre 2023, et ainsi à prendre part aux votes qui seront organisés à cette occasion, étant précisé que le nombre de délégués de clubs de Districts par District reste identique.**

**PRECISE enfin que cette dérogation vaut uniquement pour l'Assemblée Générale de la LBFCF du 4 novembre 2023.**

Elle rappelle donc les représentants élus :

- Samuel LANGEVIN
- Guy LAVALETTE

SUPPLÉANTS :

- Jean-François DUCROT
- Joseph BERFORINI

### **Licenciés**

En date du 2 juillet 2023, le nombre de licences enregistrées (682) est en augmentation (+ 196) par rapport à la saison dernière à la même date (486).

### **Formation des membres du CD :**

La Présidente émet la volonté que les membres du Comité de Direction participent dès le début de saison à des formations de dirigeants (gestion de conflits ...).

➔ **Joseph BERFORINI** déclare avoir contacté les correspondants Vétérans pour la mise en place d'un critérium à 8.

Les membres du Comité de de Direction, du fait que certains clubs préféreraient jouer à huit et que d'autres envisageraient de se rapprocher d'autres Districts pour pratiquer à huit, souhaiteraient, dans l'optique de pérenniser ce critérium, que les clubs puissent s'engager à huit et à onze dans un même critérium.

Les équipes s'étant inscrites à onze joueraient à onze entre elles et à huit contre les autres.

Le Comité de Direction demande à Joseph BERFORINI de rédiger en ce sens un règlement pour la mise en place de ce critérium.

➔ **Alain ALDAX** informe avoir reçu un courrier d'un joueur suspendu pour une longue période relatif à sa sanction disciplinaire, qui demande la possibilité d'un aménagement de sa peine donc une mise en place de Travaux d'Intérêt Sportif (TIS) afin d'alléger sa suspension. Après échanges, cette demande est refusée à l'unanimité.

➔ **Dominique ATERO** informe que 17 clubs sont en infraction au regard du Statut de l'Arbitrage au niveau du District et 5 clubs au niveau régional. Un rappel a été fait aux clubs sur les nouvelles obligations d'arbitres pour la saison prochaine (modification du nombre d'arbitres requis pour les championnats régionaux).

↳ **Marc CHERASSE** souhaite, au nom des dirigeants du club de La Charité, adresser ses sincères remerciements au District pour avoir choisi leur club pour l'organisation des finales des coupes jeunes le 18 juin dernier. Ceux-ci ont été très contents d'accueillir cette manifestation et seraient prêts à renouveler cette expérience.

↳ **Michel PINGUET** est heureux d'annoncer que sa fille, Alice, vient de signer un contrat de 2 ans au DFCO pour évoluer en D1 Arkéma.

↳ **Laurent BERNARD** indique avoir été contacté par le nouveau Président du club de Luzy Millay, M. Bruno CLOIX, pour un projet d'ouverture d'une classe à horaires aménagés à la rentrée 2023. Une réunion en visioconférence aura lieu en début de semaine prochaine avec le club, l'éducateur référent et le collègue de Luzy.

**Agenda 2023/2024** : La Présidente rappelle l'agenda du deuxième semestre 2023 concernant les réunions du Comité de Direction et du Bureau et les assemblées générales :

- **Bureau** : lundi 28 août à 16h00
- **Comité de Direction** : lundi 28 août à 17h30
- **Comité de Direction** : 20 septembre pour valider vœux...
- **Bureau** : lundi 9 octobre (finalisation organisation AG) ?
- 
- **Assemblée Générale District** : samedi 14 octobre 2023 à Moulins Engilbert
- 
- **Comité de Direction** : mardi 24 ou mercredi 25 ou mardi 31 octobre 2023 ?
- 
- **Assemblée Générale Ligue BFC** : samedi 4 novembre 2023 à Dijon
- **Bureau** : lundi 27 novembre ?
- **Comité de Direction** : mardi 12 mercredi 13 décembre 2023 ?
- 
- **Assemblée Générale FFF** : samedi 16 décembre 2023 à Paris

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'apparaissant, la séance est levée à 20h00.

**La Présidente : Françoise VALLET**



**Le Secrétaire de séance : Alain ALDAX**



*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*